

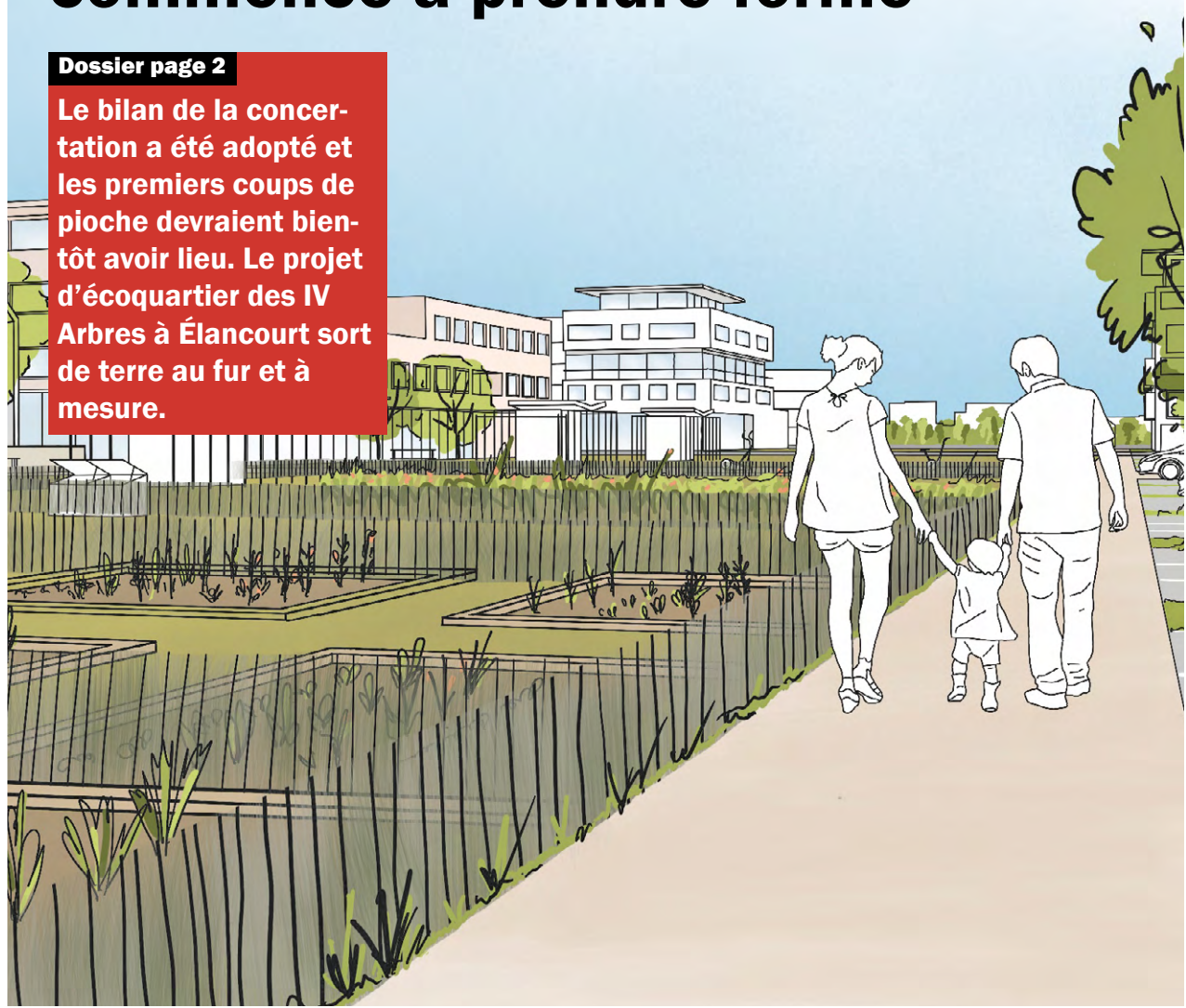
La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

YVELINES
PLAISIR A ACCUEILLI LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE DU DÉPARTEMENT, UN COLLÉGIEN IGNYMONTAIN PRIMÉ
Actu page 4

Le futur écoquartier des IV Arbres commence à prendre forme

Dossier page 2
Le bilan de la concertation a été adopté et les premiers coups de pioche devraient bientôt avoir lieu. Le projet d'écoquartier des IV Arbres à Élancourt sort de terre au fur et à mesure.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Lorrain Merckaert
« *compte bien* » être candidat à sa succession en 2026
Actu page 6

- COIGNIÈRES**
Balade urbaine et atelier pour imaginer le futur quartier gare **Page 6**
- MAUREPAS**
Aurore Bergé lance une série de trois débats sur des enjeux de société **Page 7**
- GUYANCOURT**
La Ville n'augmente pas ses taux de taxes locales **Page 8**
- FAITS DIVERS**
Magny : Condamnée pour violences sur sa compagne et ex-codétenue **Page 10**
- RUGBY**
Fin de l'aventure pour l'URC78 en championnat **Page 12**
- CULTURE**
Élancourt : Une nouvelle animation à France Miniature **Page 14**

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
L'AVENIR DE LA PLACE JACQUES CŒUR COMMENCE À SE DESSINER AVEC LES HABITANTS
Actu page 8



SQY
800 entreprises réunies au nouveau rendez-vous emploi et innovation de l'Agglomération
Actu page 5



MAUREPAS
Storage 24 a inauguré son site maurepasien
Actu page 7

En 2023, profitez d'une **visibilité optimale** auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux



ÉLANCOURT

Le futur écoquartier des IV Arbres commence à prendre forme

► LA RÉDACTION

Il était dans les projets de la ville d'Élancourt depuis quelques années déjà. Cette fois, il entre dans une phase plus concrète. Le nouvel écoquartier des IV Arbres va désormais pouvoir connaître une profonde mutation dans les années qui viennent. Ce futur quartier doit s'étendre de part et d'autre du boulevard Bernard Grégory, dans la continuité de la coulée verte, et dans le prolongement de la ZAC des Réaux nord et du bassin de la Boissière. Après plusieurs années de concertation, entre 2019 et 2022, le bilan a donc été adopté à l'unanimité au conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), et en conseil municipal d'Élancourt, respectivement les 13 et 14 avril.

Une étape qui marque à la fois la fin de la phase de concertation et le début de la phase d'études, comme le souligne Thierry Michel (LR), le 1^{er} adjoint d'Élancourt délégué aux finances, aux travaux et à l'événementiel. « Aujourd'hui, nous continuons de travailler sur le projet, explique-t-il. C'est un projet relativement long à mettre en place en raison des études. SQY a lancé l'étude "Quatre saisons", et on va lancer les études faune, flore et zones humides. Pour la naissance d'un nouveau quartier, un écoquartier, nous devons le faire intel-

De nouveaux locaux pour l'Intermarché

L'Intermarché des IV Arbres, à Élancourt, va faire peau neuve et va changer de site. Le nouveau magasin sera situé en bordure du boulevard Bernard Grégory, à l'angle de la rue du Maréchal Ferrand. D'ici quelques mois, le nouveau supermarché sera reconstruit sur trois étages avec un parking en sous-sol de 110 places, un parking en surface de 60 places et un magasin Intermarché situé au premier étage. Une galerie commerçante sera construite en rez-de-chaussée et elle accueillera la pharmacie des IV Arbres, le tabac-presse, la boulangerie agrémentée d'une terrasse et de nouveaux commerces, comme un coiffeur notamment. Les travaux doivent normalement commencer cette année pour une durée de 18 mois.



ligement pour ne pas répéter les erreurs du passé. Le quartier dans son ensemble est un mélange de logements, d'activités commerciales et d'activités sportives.»

Le futur commissariat d'agglomération

Les premiers signes de cette mutation sont d'ores et déjà visibles. « On a déjà commencé des chantiers sur ce quartier, je pense notamment au commissariat, la pierre angulaire de ce quartier et qui a nécessité de faire migrer les tennis Suzanne Lenglen, précise Thierry Michel. On est donc partis sur la réalisation d'un nouvel équipement, le complexe tennis et sports, avec des bâtiments beaucoup plus modernes et adaptés aux normes environnementales. On y accueille le tennis, mais également les enfants des écoles pour leurs activités sportives et d'autres animations comme des soirées portes ouvertes.»

Les travaux du commissariat devraient commencer en septembre 2023. Cela dessine déjà une partie du quartier des IV Arbres. Mais la transformation de ce secteur n'est pas encore complètement actée dans le détail. Des discussions sont en cours concernant les équipements sportifs et les lignes à haute tension. « Une réflexion porte sur les terrains de football et de rugby pour les repenser. Ils ont maintenant 40 ans. On a entamé des discussions avec les grands clubs pour entendre leurs besoins, leur fonctionnement actuel.» La mairie prévoit également des zones de sport libre

« Le quartier dans son ensemble est un mélange de logements, d'activités commerciales et d'activités sportives », résume Thierry Michel, le 1^{er} adjoint.

comme dans les quartiers de la Clef de Saint-Pierre et des Petits Prés.

Parallèlement, la municipalité mène également des discussions avec l'association des jardins familiaux avec l'idée d'en transférer une partie et de les ouvrir beaucoup plus. « Ils sont un support dans la vie de la ville et nous souhaitons leur donner une autre lecture tout en conservant leur superficie », assure le 1^{er} adjoint d'Élancourt. Et la concertation orienterait leur positionnement à l'est du futur quartier.

Concernant l'enfouissement des lignes à haute tension, le dossier n'est pas abandonné. Une enveloppe pour des études complémentaires avec Réseau de transport d'électricité (RTE) a été votée à l'Agglomération et le tour de table financier semble être bien avancé. « Cela joue sur le démarrage des travaux pour les IV Arbres. C'est une opération à tiroirs. Ce qui est important, c'est qu'il se réalise pour mieux affiner l'organisation de ce quartier. Des équipements sportifs vont encore bouger et on verra plus clair dans les prochains mois.» Et Thierry Michel de poursuivre : « Le planning n'est pas encore stabilisé en raison des lignes à haute tension. Cela passerait sous les chaussées, mais le parcours définitif n'est pas arrêté.»

Deux autres points cruciaux restent à définir : le nombre et le type de logements ainsi que les circulations. Sans être vraiment arrêté, le quartier

Le bilan de la concertation a été adopté et les premiers coups de pioche devraient bientôt avoir lieu. Le projet d'écoquartier des IV Arbres sort de terre au fur et à mesure.

Pour éviter un encombrement des voies et des stationnements, « les parkings des logements seront réalisés en sous-sol, et le long des futurs axes desservant le quartier, précise l'élu. « Des espaces en dépose-minute à proximité des sites sportifs seront également réservés, comme c'est le cas actuellement », ajoute-t-il. À la demande des riverains, des solutions seront apportées pour sécuriser les traversées, en particulier au niveau du boulevard Bernard Grégory, où un plateau piéton viendra lier les trois secteurs du périmètre.

Les terrains de sport

Enfin, vient l'offre commerciale. SQY doit encore acquérir quelques lots pour maîtriser le foncier. Cela doit permettre de travailler sur des équipements plutôt d'activités, quelques logements et une futur résidence service seniors. L'ancienne zone d'activités sera donc rasée au fur et à mesure. « Notre objectif est aussi d'apporter de l'activité commerciale au cœur du quartier, avec notamment de la restauration en pied d'immeuble, explique Thierry Michel. Nous souhaitons également développer des plots d'artisanat et de services en différents points du quartier. Enfin, et les travaux devraient commencer cette



Le devenir des jardins familiaux et l'enfouissement des lignes à haute tension font partie des grandes questions liées au projet.

Côté circulation, la concertation a fait apparaître un besoin de décloisonnement des quartiers ainsi que de vraies liaisons douces pour passer de l'un à l'autre. Ainsi, une nouvelle piste cyclable à double sens viendra mailler le quartier et lui permettra de servir de trait d'union entre les autres quartiers de la ville que sont les Réaux, le Pré Yvelines, la Haie à Sorel, les Coudrays, les Petits Prés, jusqu'au quartier du centre-ville, les 7 Mares.

année, l'Intermarché va être déplacé et entièrement refait par les propriétaires qui souhaitent vraiment rester et investir sur ce futur quartier.»

Dans les mois qui viennent, la municipalité va rencontrer les associations et poursuivre les études. Les premiers chantiers ne devraient pas avoir lieu avant 2024. Le bilan de la concertation est consultable sur elancourt.fr/grandprojets. ■

Quand tous les prix augmentent, il faut pouvoir tout comparer.

Casino #hyperFrais

39,6% PLUS CHER*



cora 14,7% PLUS CHER*



14,1% PLUS CHER*



Auchan 13,6% PLUS CHER*



12,6% PLUS CHER*



Intermarché 8,6% PLUS CHER*



5,5% PLUS CHER*



4,7% PLUS CHER*



2,3% PLUS CHER*



Prix moyens comparés sur 282 produits

Prix moyens comparés sur 5191 produits

Prix moyens comparés sur 489 produits

Prix moyens comparés sur 5473 produits

Prix moyens comparés sur 5114 produits

Prix moyens comparés sur 4775 produits

Prix moyens comparés sur 5227 produits

Prix moyens comparés sur 5470 produits

Prix moyens comparés sur 1469 produits



VÉRIFIEZ QUI EST LE MOINS CHER SUR L'APPLI MON E.LECLERC

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS.



*Comparaisons de prix moyens sur un total de 5756 produits de marques nationales relevés du 06/03/2023 au 18/03/2023 dans 395 magasins des 10 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5934 m², Aldi 877 m², magasins U 3908 m², Lidl 1137 m², Intermarché 3478 m², Carrefour Market 3117 m², Auchan 9677 m², Carrefour 7885 m², Cora 9617 m² et Casino Hyper Frais 8103 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiestlemoinscher.leclerc

YVELINES

Plaisir a accueilli le concours d'éloquence du Département, un collégien ignymontain primé

Environ 400 collégiens de 14 établissements yvelinois étaient réunis le 18 avril lors de la 3^e édition du concours d'éloquence, avec comme thème l'alimentation et quatre prix en jeu.

► ALEXIS CIMOLINO

Après Saint-Germain-en-Laye et Saint-Cyr-l'École, c'est Plaisir qui recevait la 3^e édition du concours d'éloquence des Yvelines, organisée le 18 avril par le Département au théâtre Coluche. Près de 400 élèves de 3^e venus de 14 collèges yvelinois y ont pris part. Ce rendez-vous a pour but « d'ouvrir le champ des possibles, et de sortir un peu les élèves de leur quotidien scolaire, d'ouvrir à de nouvelles matières, et de développer les talents, les amener à avoir de la confiance en soi, à pouvoir développer un argumentaire, s'exprimer en public, avoir de l'estime de soi », affirme Cécile Dumoulin (LR), vice-présidente du conseil départemental déléguée aux collèges et au numérique scolaire.

Au menu cette année, l'alimentation. La 1^{re} partie de la matinée était consacrée à des passages individuels : 14 collégiens présélectionnés montaient sur scène, s'exprimant pendant trois minutes devant leurs camarades et professeurs et devant les autres établissements participants, sur des



Gabriel Mock (au centre, chemise à carreau rouge et bleue), du collège Giacometti, à Montigny, a remporté le prix du meilleur orateur du duel, lors du 3^e concours d'éloquence du Département.

questions telles que : « Pourquoi dit-on que la cuisine est un art ? », « Sommes-nous prêts à changer nos habitudes alimentaires pour sauver la planète ? », ou encore « Pourquoi les troubles alimentaires touchent-ils de plus en plus d'adolescents ? »

Lors de la seconde partie, 14 autres élèves se sont prêtés au jeu du duel, un face-à-face entre deux candidats de deux établissements différents, exposant leurs arguments pendant trois minutes chacun devant l'audience. Les sujets : « Doit-on surveiller tout ce qu'on mange ? », « L'art culinaire

est-il un patrimoine ? », et « Croyez-vous qu'une révolution alimentaire mondiale soit possible ? ». « L'objectif, c'est d'en faire des citoyens avec le plus d'armes possible, de pouvoir convaincre, affronter des situations inconnues, maîtriser cet art oratoire, s'exprimer en public, gérer son stress, affirme Cécile Dumoulin. Il y en a qui ont vraiment eu beaucoup de mal à passer. »

D'autres, en revanche, ont semblé plus à l'aise. C'est le cas de Gabriel Mock, du collège Giacometti, à Montigny-le-Bretonneux, qui fait partie des lauréats. L'adolescent de

14 ans a remporté le prix du meilleur orateur du duel, l'un des quatre trophées mis en jeu. Il faut dire que le jeune homme, qui a débattu sur l'art culinaire, fait du théâtre depuis cinq ans. « Je suis super content d'être là et d'avoir gagné, mais grâce à l'aide collective [...] de la classe et de mes professeurs », confie-t-il.

Pour autant, il avoue ne pas s'être senti si serein que ça : « Juste avant de monter sur scène, je suis hyper stressé, [...] et dès que je monte sur scène, tout est libéré. Par contre, le duel, je ne pensais pas avoir réussi, car je n'ai pas l'impression d'avoir mis les arguments au bon endroit. Mais apparemment, c'était bon. » Selon lui, « ce n'est pas d'être devant des centaines de personnes, mais plutôt le texte et ce qu'allait répondre l'adversaire » qui le préoccupait. Un point qu'il a d'ailleurs travaillé durant sa préparation. « Il faut surtout réviser les arguments, et pas tomber dans les pièges. [...] Il fallait aussi prévoir les réponses qu'allait donner l'adversaire. Là, c'était un peu compliqué, car c'était aucune réponse qu'on avait envisagée. Donc il y a eu un petit coup de stress, mais finalement ça a été. »

Face à lui, se tenait un élève du collège Apollinaire, qui figurait parmi les deux collèges plaisirois et les cinq collèges saint-quentinois inscrits au concours. Mais seul le collège Gia-

cometti a vu un de ses élèves primé, les trois autres récompenses étant décernées à d'autres établissements des Yvelines. Tous les élèves ont en revanche reçu un diplôme pour leur participation. Cécile Dumoulin souligne que, si ce concours est « un moment de plaisir, festif », il a aussi nécessité « beaucoup de travail en amont, qui se fait dans les établissements à travers les ateliers. »

Pour cela, les collégiens ont pu compter sur ImproActif, association yvelinoise (désormais sous le régime des entreprises) spécialisée dans l'improvisation et ayant envoyé depuis décembre deux intervenants dans les établissements du département pour former, pour deux séances de trois heures chacune par classe en classe entière, et une séance de deux heures pour les éloquents élus pour passer et les volontaires. « Ce n'est pas de l'impro artistique, on n'est pas là pour faire un spectacle. C'est de l'impro appliquée, et appliquée à un objectif autre. On va utiliser les outils, mais ça va être, par exemple pour eux, pour avoir une posture, écouter, regarder, articuler, pour réussir ce concours d'éloquence », détaille Hélène Farret-Cassegrain, dirigeante et fondatrice d'ImproActif. Elle se réjouit de cette « très belle édition », et espère encore accompagner d'autres élèves pour ce concours l'année prochaine. ■

GUYANCOURT

Un deuxième composteur collectif installé dans le jardin partagé du Pont du Routoir

Le jardin partagé du Pont du Routoir, d'une superficie de 300 m², s'est doté d'un second composteur collectif en mars dernier, après celui du jardin partagé du mail des Saules.

► PIERRE PONLEVÉ



Le composteur collectif du jardin partagé du Pont du Routoir permet aux habitants de réduire le volume de leur poubelle en collaborant à une action écologique et participative.

Le second composteur collectif de Guyancourt a été installé, en mars dernier, dans le jardin partagé du Pont du Routoir. « C'est le deuxième composteur installé sur la commune, il y en avait déjà un dans le jardin par-

tagé du mail des Saules, qui lui avait été le premier sur Saint-Quentin-en-Yvelines », a précisé le maire, François Morton (DVG), à La Gazette. « Pour m'y être baladé récemment un samedi matin, je peux vous dire que ce second composteur est très utilisé », se félicite l'édile.

« Réduire le volume de votre poubelle »

Installé par SQY, l'équipement permet de recycler les déchets organiques en terreau fertile. « En participant à ce compost, vous pouvez réduire le volume de votre poubelle et collaborer à une action écologique et participative », précise la Ville sur son site internet. Pour plus de renseignements, il faut contacter l'association qui gère le jardin partagé (Assos'Regal) à jpr@regal.bio ou à compost@regal.bio. ■

L'AMAP des Saules recherche de nouveaux membres

L'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) des Saules recherche de nouveaux membres. « Neuf paniers de légumes sont encore disponibles pour soutenir le développement d'activité de Jean-Luc Damoiseau, maraîcher de Magny-les-Hameaux. Car le principe de l'AMAP consiste à favoriser le bien manger et une agriculture socialement équitable », précise le magazine municipal.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre cette AMAP, la prise de contact se fait à amap-les-saules@ouvaton.org.

■ EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS Deux nouvelles enseignes débarquent à One Nation

Deux nouvelles enseignes ont ouvert à One Nation, avec Jack and Jones, enseigne danoise de vêtements pour hommes, et Outly, première chaîne européenne de magasin d'optique en outlet.

One Nation, centre commercial 100 % consacré à l'outlet, ouvert du lundi au dimanche de 11 h à 20 h, accueille deux nouvelles enseignes. « Après 11 ouvertures de magasins en 2022 (dont Sonia Rykiel, Estée Lauder, Chevignon, Oxbow, Tempur...), le centre One Nation Paris Outlet – plus de 400 marques, situé à 30 minutes de Paris et à 10 minutes de Versailles dans les Yvelines – continue d'étoffer son offre commerciale pour le plus grand plaisir de ses clients », précise le centre commercial dans un communiqué.

C'est pour satisfaire ces derniers que Jack and Jones, une marque danoise de vêtements pour homme, et Outly, la première chaîne européenne de magasin d'optique en outlet, ont ouvert leurs portes au niveau 0, au sein du patio Place de l'Étoile, respectivement les 5 et 15 avril. Par



Le centre commercial One nation est un centre outlet regroupant plus de 400 marques avec des réductions toute l'année d'au moins 30 % sur les collections de la saison précédente.

ailleurs, pour les vacances scolaires, One Nation se transforme, du 22 avril au 8 mai, en une grande fête foraine, baptisée Kids'Land, réservée aux enfants, avec au programme le labyrinthe d'Alice au pays des merveilles, un sculpteur de ballons, des chaises volantes, et bien d'autres activités. Plus d'informations sur onenation.fr. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

800 entreprises réunies au nouveau rendez-vous emploi et innovation de l'Agglomération

SOY IT s'est tenu les 19 et 20 avril au vélodrome. Différents espaces étaient aménagés, permettant d'organiser des job dating, d'assister à des conférences ou de se faire conseiller dans la création de son entreprise.

► ALEXIS CIMOLINO

SOY IT. C'est le nom du nouvel événement organisé par Saint-Quentin-en-Yvelines (SOY) les 19 et 20 avril derniers au Vélodrome national, à Montigny-le-Bretonneux. Un rendez-vous consacré à l'emploi, aux talents et à l'innovation, et qui englobait deux précédents événements de l'Agglomération liés à ces thématiques : le SOY business day et SOY emploi. « On cherche à toujours optimiser l'efficacité, et c'est vrai que l'emploi d'un côté et l'entreprise, on le séparait en deux événements. Là, on le rapproche sur deux jours. D'abord, on optimise les moyens et tous les acteurs, car beaucoup d'acteurs communs sont concernés », nous explique Jean-Michel Fourgous, président LR de SOY, rencontré sur place le 1^{er} jour de SOY IT, et qui évoque l'importance d'« améliorer notre qualité de services, c'est plus simple, mieux ciblé ».

10 000 offres d'emploi étaient à pourvoir lors de ces deux jours, et 800 entreprises du territoire étaient présentes, dans des domaines divers, même si « SOY est quand même très



10 000 offres d'emploi étaient à pourvoir lors de cet événement où étaient notamment présentes les plus grandes entreprises du territoire.

ciblé high-tech », précise Jean-Michel Fourgous. Les secteurs de l'aéronautique, de la mobilité, du numérique, de la santé et de l'énergie étaient notamment à l'honneur. Des sociétés comme Thales, Airbus, Orano, Egis ou encore JC Decaux étaient entre autres représentées. Celles-ci étaient réunies au sein de l'espace Innov'IT, l'un des huit espaces disposés sur l'aire centrale du Vélodrome national.

Les autres espaces : Start'IT, pour échanger avec des experts de la créa-

tion d'entreprise, Job'IT, faisant se rencontrer candidats et recruteurs lors d'entretiens de 20 minutes (pour des recherches d'emplois, alternances ou stages), Pitch'IT, espace qui devait accueillir une vingtaine de conférences sur les deux jours (ainsi que des pitches et plateaux TV), Business'IT (consacré aux rendez-vous d'affaires) ou encore Desk'IT, permettant de venir poser ses questions aux acteurs de l'accompagnement et du financement des entreprises et échanger avec les réseaux d'entreprises (Bpifrance ou encore la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles-Yvelines étaient notamment présents). Sans oublier l'espace Meet'IT, pour des échanges informels avec des partenaires emploi de SOY (tels que l'Apéc ou Face Yvelines) et présentant une exposition intitulée « Toutes talentueuses », mettant en avant des portraits de femmes exerçant des professions scientifiques et techniques.

Enfin, perspective de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques

(JOP) de Paris 2024 sur le territoire oblige, un espace Sport'IT a été aménagé. On y trouvait des animations sportives, autour du golf notamment, ou encore Yookan, un simulateur proposé par Pôle emploi et permettant de trouver les métiers des JOP de Paris 2024 près de chez nous et qui nous correspondent, après que le candidat a répondu à un certain nombre de questions sur lui. « On cible sur les métiers des JO, notamment sur la sécurité », indique Hachemi Lamari, directeur territorial délégué à Pôle emploi, au sujet de ce dispositif habituellement installé dans le centre commercial de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Emploi et innovation étaient donc les maîtres mots de ce SOY IT. « Il faut faire de l'hypercroissance. [...] Le plus grand démultiplicateur de croissance, d'innovation et d'intelligence, c'est le numérique, et le numérique appliqué à tous les secteurs. Ce n'est pas l'application du numérique pure, c'est l'application du numérique à chaque métier. Donc on met le paquet là-dessus, affirme Jean-Michel Fourgous. La base de SOY, c'est Terre d'innovations, et l'innovation, c'est la croissance, il n'y a pas de croissance sans innovation. [...] L'innovation, c'est toujours remettre en cause et améliorer le process. Donc c'est vraiment une culture d'innovation, donc de croissance ici. » ■

VILLEPREUX Les gens du voyage se sont installés en face du collège

Caravanes et véhicules de gens du voyage occupent ce terrain privé situé en face du collège Léon Blum.

À Villepreux, le terrain situé en face du collège Léon Blum, avenue du lieutenant Maurice Hervé, a connu plusieurs installations sujettes à contestation. Après le cirque Europa l'été dernier (lire notre édition du 12 juillet 2022), ce sont les gens du voyage qui sont désormais implantés sur cette parcelle privée engazonnée. C'est ce qu'a fait savoir le maire de la commune, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), le 19 avril dernier en préambule d'une réunion publique. En fin de semaine dernière, caravanes et véhicules de gens du voyage occupaient toujours ce terrain. « Nous sommes en lien avec le propriétaire, la préfecture, [...] pour engager des procédures qui ne sont pas des procédures que la mairie doit engager, mais le propriétaire », a affirmé le maire lors de la réunion publique, souhaitant parvenir à une expulsion des gens du voyage « qui sont installés de manière illégale ».

CRESPIÈRES
LE DOMAINE DE LA FAVIÈRE

VILLA-APPARTEMENTS ET MAISONS
JUSQU'À 6 PIÈCES

LES CLAYES-SOUS-BOIS
FAVORI

APPARTEMENTS
DU STUDIO AU 4 PIÈCES

Frais de notaire⁽¹⁾
OFFERTS pour l'achat de votre appartement neuf

ESPACE DE VENTE
15 rue Colbert - 78000 VERSAILLES
01 58 88 10 00
prix d'un appel local depuis un poste fixe

Bouygues Immobilier
LA VIE COMMENCE ICI

(1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. Offre valable à partir du 2 pièces de la résidence Favori aux Clayes-sous-Bois et à partir du 5 pièces de la résidence Le Domaine de la Favière à Crespières. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le résident dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) n°ORIAS 13006299.. Athana 04-23.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Lorrain Merckaert « compte bien » être candidat à sa succession en 2026

Suite de nos interviews de maires des villes de SQY avec, cette semaine, un entretien avec Lorrain Merckaert, maire DVD de Montigny-le-Bretonneux.

► ALEXIS CIMOLINO

Quelles ont été vos priorités depuis votre élection et quel bilan faites-vous à mi-mandat ?

On a eu une 1^{re} partie de mandat qui, bien que perturbée par la crise sanitaire, nous a permis malgré tout d'avancer bien, puisque, aujourd'hui, on a réalisé 50 % de notre programme et, si je rajoute ce qui est déjà lancé mais pas encore achevé, on est à 80 % de notre programme. Donc c'est plutôt satisfaisant. On a pu consacrer le temps du Covid à avancer sur tous les dossiers des différents sujets, et même si on a eu, comme toutes les Villes, des difficultés sur nos chantiers, [...] on a quand même pu livrer la réhabilitation de deux écoles dans le quartier des Prés, on a eu la réhabilitation de la maison de quartier Mairaux avec la place à côté, l'ouverture de la maison de santé, on a inauguré le forum des arts Charles Aznavour [...], le Club le Village, à l'automne on inaugurerait une nouvelle crèche, et on a lancé la réhabilitation de la crèche Comtesse de Ségur du centre-ville et du gymnase Coubertin ainsi que ses extérieurs. [...]



« Des projets comme ceux qu'on mène sont des projets qui s'échelonnent sur au moins deux mandats », explique notamment Lorrain Merckaert pour justifier sa volonté de se représenter.

Les grands sujets du mandat, c'était d'abord l'Hypercentre, sur lequel il y avait eu en fin de mandat dernier un travail de concertation. Là, on arrive dans les dernières phases administratives, pour pouvoir lancer les travaux à partir de, vraisemblablement, début 2024. C'est une grande satisfaction, car c'est un sujet extrêmement complexe, avec un budget de plusieurs dizaines de millions d'euros. Finalement, depuis le lancement de la concertation et au moment où on va

lancer l'opération, ne se seront déroulés que 5 ans, ce qui est un record pour une opération de cette ampleur.

Après, l'autre sujet, ce sont les JO, puisqu'on a deux sites à Montigny. [...] On a développé un très grand nombre d'actions en direction des scolaires, des associations, du public, pour les sensibiliser sur les JO. [...] Plus l'organisation avec SQY pour bien accueillir les Jeux et faire que ça s'organise bien, et que la population soit impliquée. [...] On avait aussi la volonté d'avoir des bénévoles. Il y a tout le pool de bénévoles recrutés au niveau de SQY, mais nous, à Montigny, on l'a fait aussi. [...] On a 330 bénévoles à l'échelle de la ville.

Quelles sont les perspectives d'évolution pour Montigny dans les années à venir ?

L'Hypercentre, ça va être énorme, car dans ce projet, on part quand même de l'immeuble Insee, qui va devenir un immeuble de coliving, jusqu'à la place du théâtre, avec les travaux de la scène nationale, l'extension, plus le

bassin, le canal, l'ouverture de la place de la gare sur la ville. [...] On avait une image, en arrivant à la gare de Montigny, qui n'était pas très flatteuse du territoire [de SQY]. Demain, avec l'ouverture sur la ville qui se crée et les immeubles de très grande qualité qui vont être proposés à la place de l'Anneau rouge, on va pouvoir montrer un condensé de ce qu'est SQY dès qu'on sortira de la gare [...].

Et puis, l'autre sujet, c'est que SQY, c'est beaucoup de l'activité de groupes qui font de la recherche et du développement, donc beaucoup de technologie, d'innovation, donc qui recherchent plutôt des profils de jeunes ingénieurs, souvent parisiens. Il fallait qu'on soit capables de proposer quelque chose de très attractif pour ce public, pour que les entreprises aient envie de rester ici [...]. Il y avait cet enjeu aussi, auquel doit répondre l'Hypercentre, et qui est déterminant pour SQY mais aussi pour le département puisque SQY est le poumon économique des Yvelines.

Après, les autres sujets, [...] c'est pour nous de poursuivre l'entretien et la réhabilitation de nos équipements, pour avoir des bâtiments beaucoup plus vertueux au niveau énergétique. Tous les bâtiments sur lesquels on a fait des travaux depuis le début du mandat et précédemment nous per-

mettent d'atteindre des économies d'énergie de l'ordre de 60 %. [...] Après, on a d'autres sujets extrêmement importants, on lance la 1^{re} réunion (lancée le 19 avril, Ndlr) des Assises de l'éducation, c'est-à-dire de repenser complètement les écoles sur Montigny pour les prochaines années [...]. On a aussi notre politique vélo.

Quel regard portez-vous sur la place de Montigny dans la vie de SQY ?

Déjà, sa situation géographique. On est porte d'entrée de SQY. L'Hypercentre est le quartier centre de SQY [...]. Avec Guyancourt, on forme l'endroit où on a le plus d'activité économique sur le territoire, on se partage aussi tout le secteur universitaire. On a aussi le centre commercial régional.

Serez-vous candidat à votre succession lors des municipales de 2026 ?

J'y compte bien, oui. Des projets comme ceux qu'on mène sont des projets qui s'échelonnent sur au moins deux mandats. [...] L'Hypercentre ne s'achèvera qu'au mandat suivant. De la même façon, toutes les réhabilitations de Coubertin et d'autres grandes réhabilitations se feront à cheval entre ce mandat et le mandat suivant. Donc oui, j'ai très envie de voir la suite de tout ça. ■

COIGNIÈRES

Balade urbaine et atelier pour imaginer ensemble le futur quartier de la gare

Le renouveau du quartier de la gare de Coignières se dessine petit à petit. Le 15 avril, de 9 h à 12 h, une balade urbaine suivie d'un atelier a été organisée dans ce secteur.

► PIERRE PONLEVÉ

Le 15 avril de 9 à 12 h, à Coignières, ont été organisés une balade urbaine dans le quartier gare ainsi qu'un atelier en mairie pour réfléchir, avec la vingtaine de participants, sur le futur de ce quartier enclavé entre la RN10 et la voie ferrée et où vivent environ 600 habitants. Organisée conjointement par SQY, la Ville et le cabinet AREP - Politopia, la matinée s'est déroulée en deux temps, avec tout d'abord une balade urbaine pour présenter la zone d'étude aux habitants et relever les points à améliorer, et dans un deuxième temps un atelier en mairie où les habitants et les acteurs économiques ont pu imaginer, ensemble autour d'une carte, l'avenir de ce quartier qui commence à accuser le poids des

années (les zones d'activités datent d'il y a 40 ou 50 ans, Ndlr).

« Nous avons absolument besoin de l'avis des habitants, des acteurs économiques et des usagers pour réfléchir à la direction que prendra ce secteur sur les 10 à 15 ans qui viennent. Il y a quelque chose à faire, à vous de nous dire quoi » a déclaré Cyril Longuépée, adjoint chargé de l'urbanisme.

Après une balade urbaine, écourtée pour cause de pluie battante, où plusieurs points négatifs ont été soulevés, comme la problématique du stationnement, expliquée par un habitant de la rue du Four à Chauv, ou le cheminement piéton qui se révèle dangereux à certains endroits (notamment lorsqu'il est question de



L'atelier, qui a suivi la balade urbaine, s'est déroulé à la salle des mariages de la mairie.

traverser à pied la RN10 où les cycles de feux sont d'une durée relativement courte), la réflexion s'est poursuivie en mairie. Là, des questions précises sur quatre sujets majeurs (déplacements, ressources, identité et économie) ont été posées aux habitants durant l'atelier pour développer un projet concerté.

Voici quelques pistes d'amélioration listées par le cabinet d'études. La cohabitation entre le tissu résidentiel et les activités commerciales est mal imaginée. « La cohérence de l'offre

est à améliorer », complète SQY. Le patrimoine architectural et paysager doit être conservé et amélioré (il y a près de 400 arbres dans ce secteur), avec des espaces verts plus qualitatifs, tout comme les centralités autour de services du quotidien.

Problème soulevé également, la forte imperméabilisation des sols. Les études menées ont démontré que « 97,4 % des sols sont peu perméables (voiries, parking bâti, sols engazonnés, friches...) contre 2,6 % des sols à forte perméabilité (espace boisé) ». Le rééquilibrage de ce ratio a sonné comme une évidence pour tous les participants. Plus significatif encore, « 27 % du périmètre d'étude est occupé par du parking contre 21 % occupé par des bâtiments », précise le cabinet.

L'automobile, qui a aujourd'hui une place prépondérante dans ce quartier, doit laisser place aux modes de déplacement actifs. Une refonte des trottoirs et un parvis de la gare pensé pour le piéton, avec des espaces publics qualitatifs sont à faire. « Pour permettre le libre échange entre les participants, les élus de la commune n'ont pas participé à cette balade ni à sa restitution », a précisé la municipalité. ■

PLAISIR

La 4^e édition de Prox'Aventure revient le 29 avril

Le samedi 29 avril, policiers et pompiers viendront à la rencontre des Plaisirois pour un après-midi placé sous le signe du sport et du civisme, avec la 4^e édition de Prox'Aventure.

La 4^e édition de Prox'Aventure, une journée sportive et citoyenne encadrée par les forces de l'ordre et les pompiers, se déroulera le samedi 29 avril de 13 h à 18 h, au centre d'incendie et de secours de Plaisir. Gratuit et ouvert à tous (à partir de 6 ans) l'événement, organisé par les policiers bénévoles de l'association Raid Aventure, a pour but de « vivre des moments privilégiés avec des hommes et des femmes en uniforme et partager un large choix d'activités au centre d'incendie et de secours. Une journée de convivialité pour encourager le dialogue et promouvoir la citoyenneté avec celles et ceux qui veillent sur nous au quotidien », précise le site internet de la municipalité. À noter qu'une autorisation parentale sera demandée pour chaque atelier pour les enfants mineurs. Renseignements sur ville-plaisir.fr.

MAUREPAS

Storage 24 a inauguré son site maurepasien

Le groupe français Storage 24 vient d'ouvrir son sixième site francilien à Maurepas, avec 130 cellules opérationnelles.

► LA RÉDACTION



Storage 24 a inauguré le 13 avril son nouveau business park à Maurepas en présence du président de SQY, Jean-Michel Fourgous, et de l'adjoint aux commerces de Maurepas, Christophe Journée.

La commune de Maurepas compte désormais une entreprise de plus. Un point positif qui vient renforcer la dynamique économique de la ville et plus largement du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ainsi, Storage 24 vient d'ouvrir un nouveau business park dans la zone d'activités de Maurepas-Coignièrès, avenue Louis Pasteur, près du concessionnaire Car Next. Ce nouveau business park compte 130 unités de stockage et cellules d'activité. C'est ainsi le

sixième site que la société française ouvre en région Île-de-France et le 41^e en France.

130 cellules

« C'est un véritable plaisir d'inaugurer ce business park », a expliqué Jean-Paul Carré, directeur du développement de Storage 24 lors de l'inauguration du site de Maurepas, le 13 avril. Cela fait trois ans que nous portons ce projet et nous

espérons vraiment participer au développement économique local avec ces 3 600 m², 130 "base units" et les quelque 150 à 180 emplois que cela pourrait générer avec un remplissage à 100 %.

Présent lors de l'inauguration, avec notamment l'adjoint aux commerces de Maurepas, Christophe Journée, le président de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Jean-Michel Fourgous (LR), a souligné que « les entrepreneurs ont besoin de simplification ». « Ici, à Saint-Quentin-en-Yvelines, nous faisons tout pour vous faciliter la vie, a-t-il poursuivi. Vous êtes les créateurs de richesses. L'État est le problème et les entreprises la solution. Nous avons fait le choix stratégique d'aider et d'accompagner les créateurs d'entreprises et nous sommes heureux de vous voir vous installer ici. Je vous souhaite toute la réussite possible et nous resterons à votre écoute avec les équipes du développement économique de SQY. »

Enfin, le président du groupe Storage 24, Emmanuel Tombre, ancien artisan lui-même, a précisé et conclu que « le concept de notre entreprise est d'aider les TPE, PME et artisans à s'installer et à se développer ». « Nos solutions sont peu onéreuses, flexibles et sans trop de démarches administratives », a-t-il affirmé. ■

EN BREF

LA VERRIÈRE

La Mire propose une sortie emploi

Les jeunes Verriérois sans emploi sont invités à visiter l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (ÉPIDE) le 3 mai.

La Maison des initiatives et des réussites (Mire) de La Verrière propose une visite de l'internat de l'ÉPIDE (Établissement pour l'insertion dans l'emploi). Cette structure, située à Brétigny-sur-Orge (Essonne), est dédiée aux jeunes ayant entre 17 et 25 ans, sans diplôme ou titulaires d'un BEP, CAP ou d'un bac (ni en emploi, ni en stage, ni en formation) qui souhaitent être accompagnés vers l'emploi ou une formation. Cet internat propose des ateliers pour se former à des métiers, quel que soit le niveau de l'interne.

25 places disponibles

Durant 8 mois environ, le jeune suit un programme intensif, du lundi au vendredi. Il bénéficie également d'une préparation au permis de conduire, de sport pour retrouver son équilibre, d'actions de solidarité, d'activités culturelles et de loisirs. Les jeunes peuvent également être accompagnés d'un conseiller en insertion professionnelle pour



Cette visite est organisée par la Maison des Initiatives et des réussites (Mire) de La Verrière, située au sein de l'espace Aimé Césaire.

faire des choix d'orientation, de métier, de stage ou de formation. L'internat est gratuit et les pensionnaires sont rémunérés. La visite de l'ÉPIDE se déroulera le mercredi 3 mai, de 13 h à 18 h. Gratuit (25 places disponibles). Informations et inscription à la Mire ou sur L.HOULI@mairie-laverriere.fr ou au 01 30 05 59 20. ■

MAUREPAS

La députée Aurore Bergé lance une série de trois débats sur des enjeux de société

Jeudi soir dernier, la députée Renaissance Aurore Bergé a organisé un débat sur la santé et l'autonomie en mairie de Maurepas.

► LA RÉDACTION

Comme elle s'y était engagée durant la campagne des législatives, la députée Renaissance de la 10^e circonscription des Yvelines, Aurore Bergé, vient de lancer la première phase de sa grande participation citoyenne. La présidente du groupe Renaissance à l'Assemblée nationale souhaite ainsi recueillir le sentiment de ses concitoyens sur des enjeux de société comme la santé et l'autonomie, la transition écologique ou encore la refondation de l'école.

Trois débats thématiques

« J'ai souhaité que cela se fasse un peu sous la forme du grand débat, explique Aurore Bergé. Je suis là pour écouter et que chacun puisse ex-

primer ses attentes, mais également ses niveaux de contraintes parce que l'on ne peut pas se contenter de ressentir. C'est la raison pour laquelle nous avons ce soir des élus, des professionnels de santé et des citoyens. Je souhaite vraiment créer le dialogue. »

Trois rendez-vous donc, dont le premier s'est déroulé jeudi soir dernier en mairie de Maurepas, avec pour thème la santé et l'autonomie. Plus d'une centaine de personnes avaient répondu à l'invitation de la députée, dont des élus et maires, la directrice de l'hôpital de Rambouillet, le directeur départemental de l'Agence régionale de santé, des professionnels de santé et des habitants de la 10^e circonscription des Yvelines. Dans la salle, un policier pari-



Une centaine de personnes ont répondu à l'appel d'Aurore Bergé pour participer à son premier débat de l'Agora citoyenne.

sien, habitant du sud Yvelines, est venu pour « échanger ». « Je n'ai pas d'attentes particulières, mais c'est l'occasion de faire des propositions et d'exprimer des idées », affirme-t-il.

Une restitution à l'automne

Deux autres rendez-vous devraient donc avoir lieu : le premier en mai sur la refondation de l'école, et le second en juin sur la transition écologique (les dates et lieux ne sont pas encore connus).

« Je ferai une restitution globale de ces trois débats à l'automne, assure la députée de la 10^e circonscription des Yvelines. Grâce à mes fonctions de présidente du groupe Renaissance à l'Assemblée nationale, j'aurai l'occasion de faire remonter les propositions qui auront été faites. » Et de préciser : « L'idée, c'est que l'on puisse trouver des solutions, que ce soit localement ou sur un plan plus national. Tout le monde a des attentes sur ces thématiques de société. Les enjeux sont importants. » ■

TRAPPES

Surendettement : un nouvel accompagnement du CCAS

La Ville met en place un accompagnement pour lutter contre le surendettement.

Avec une inflation galopante, des coûts des énergies toujours plus élevés, des situations de chômage, de nombreuses personnes et familles ont de plus en plus de mal à faire face au quotidien et se retrouvent en situation de précarité. Dans certains cas, ces difficultés mènent malheureusement au surendettement. Pour prévenir ce genre de situation et éviter que la situation ne dérape, la municipalité de Trappes a décidé de réagir. À compter du 2 mai, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Trappes met en place un accompagnement pour éviter la spirale du surendettement. Un travailleur social pourra recevoir les personnes en difficulté et analyser leur situation sociale. Cet entretien se fera uniquement sur rendez-vous. Renseignements au 01 30 69 18 40 ou par mail à accueil.ccas@mairie-trappes.fr

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

L'avenir de la place Jacques Cœur commence à se dessiner avec les habitants

La municipalité poursuit sa démarche de participation citoyenne avec les futurs aménagements de la place Jacques Cœur, à la Sourderie.

► LA RÉDACTION

Quel avenir pour la place Jacques Cœur ? C'est pour commencer à répondre à cette question que la municipalité de Montigny-le-Bretonneux a organisé une première réunion publique, le 19 avril, sur le devenir de cette place centrale du quartier de la Sourderie. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes à la maison de quartier Louis Jovet, pour échanger des propositions et des remarques avec la municipalité dans un souci de participation citoyenne.

Une démarche souhaitée par le maire, Lorrain Merckaert (DVD), qui a précisé que « ne sera retenu par la Ville que le scénario qui sera plébiscité par les habitants et les commerçants ». « C'est comme cela que nous voulons faire. On ne portera de projet que s'il est soutenu par les habitants, comme nous l'avons fait pour l'Hypercentre. [...] Tout peut être imaginé, mais le projet doit faire consensus », a-t-il déclaré.

Face à cette place Jacques Cœur vieillissante, essentiellement minérale, tournée sur elle-même et ne

répondant pas aux enjeux écologiques, climatiques et commerciaux, la municipalité a engagé une réflexion avec les habitants pour redynamiser le secteur et ses commerces, créer quelques logements et redonner toute sa place à la nature. Et dans cette configuration, la seule solution qui semble émerger pour le moment est une complète démolition et reconstruction. Solution qui a étonné certains habitants dans la salle, se demandant si c'était « incontournable » ?

Reconstruire sur le bâti existant ne semble pas être possible, comme l'expliquait l'urbaniste présent à la réunion. L'organisation même de la place est un handicap pour un projet ambitieux. « Nous avons des implantations de bâtiments sur la parcelle qui font que vous arrivez d'abord sur un parking, a regretté le maire. Est-ce que l'on ne préfère pas avoir du front bâti et avoir un parking derrière ? Est-ce qu'à la place de la maison de quartier on ne mettrait pas un espace vert en lien avec Descartes et que la maison de quar-



Plus d'une centaine de personnes ont assisté à la réunion publique consacrée à l'avenir de la place Jacques Cœur.

tier soit placée ailleurs sur la parcelle ? L'idée est de dire : on fait table rase de ce qui existe aujourd'hui et on repense complètement la parcelle. [...] Si on veut redonner de la place à la nature demain, il va falloir qu'on repense complètement les différentes implantations. C'est pour cela que cela nous paraît plus judicieux. »

L'idée d'un parking souterrain, envisagée par un riverain, « ne ferait

qu'artificialiser un peu plus les sols et ne répondrait donc pas au besoin de redonner sa place à la nature », a répondu Lorrain Merckaert. Traversant le quartier, le boulevard Descartes sera refait sur le même tracé et accueillera une piste cyclable.

Les discussions, les ateliers, les réunions publiques vont se poursuivre durant quelques mois encore. Engagés dans le quartier, les commerçants ont également été audités. Tous semblent vouloir rester et trouver une plus grande visibilité. Pour éviter une rupture commerciale le temps des travaux, des locaux provisoires seront construits et les commerces retrouveront ensuite leur place définitive au sein du quartier.

« Nous aimerions peut-être voir un tabac-presse ou un fleuriste s'installer », a soumis Lorrain Merckaert. Et le maire de conclure : « Tout est possible et c'est l'objectif aussi du travail que nous commençons ce soir. Il y aura d'autres phases et d'autres temps d'ateliers. Nous pouvons aussi passer du temps sur place et imaginer des balades urbaines comme dans l'Hypercentre. Nous sommes disposés à mettre en place tout ce qui sera nécessaire pour pouvoir échanger et que personne n'ait de regret. Il faudra ensuite faire entrer tout cela dans le mixeur et sortir un projet correct. » ■

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Les inscriptions pour le vide-greniers sont ouvertes

Les Clétiens sont invités à s'inscrire pour le vide-greniers qui se déroulera le 14 mai prochain.

C'est un rendez-vous incontournable apprécié des badauds et des Clétiens, le vide-greniers. Organisé traditionnellement par la Maison des jeunes et de la culture (MJC) Gérard Philippe des Clayes-sous-Bois, le vide-greniers se déroulera le dimanche 14 mai 2023, de 9 h à 18 h, autour de l'hôtel de ville.

De nombreuses animations ainsi que des stands de restauration seront à votre disposition tout au long de la journée. L'occasion pour tout un chacun de faire de bonnes affaires sans se ruiner et, qui sait, de peut-être découvrir la perle rare. Pour ceux qui désirent être exposants pour faire profiter les autres des merveilles cachées dans leur grenier, les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Plus d'infos sur le site de la MJC : <https://www.mjclesclayes78.org/>

GUYANCOURT

La Ville n'augmente pas ses taux de taxes locales

En conseil municipal, les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux.

► LA RÉDACTION

Contrairement à d'autres communes de l'agglomération et au choix de l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de Saint-Quentin-en-Yvelines, la ville de Guyancourt a fait le choix de ne pas augmenter les taux de ses taxes locales. Une décision prise à l'unanimité du conseil municipal et ce, malgré les contraintes qui pèsent sur le budget communal comme dans les autres villes : disparition de la taxe d'habi-

tation, fonds de péréquation, relèvement du point d'indice des fonctionnaires, augmentation du Smic, inflation galopante, hausse des prix de l'énergie, etc.

« La commune se doit de voter les taux des impôts directs locaux, a expliqué Danielle Majcherczyk, adjointe chargée des finances et de l'habitat. Depuis le 1^{er} janvier, il n'y a plus de taxe d'habitation sur les résidences principales, il ne reste plus que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Et depuis 2021, je vous rappelle que nous avons un transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les résidences principales. Le problème, c'est que la référence est sur 2019 (cela signifie que cette taxe ne prend pas en compte les nouveaux logements construits depuis, Ndlr). Nous restons sur cette référence et cela ne correspond pas à la valeur des habitations en location en 2023. Donc, les taux n'ont pas



L'adjointe aux finances a également rappelé que si, depuis le 1^{er} janvier 2023, la Ville avait la possibilité de faire évoluer le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, elle a « décidé de ne pas le faire ».

changé depuis l'année dernière. » Pour rappel, la Ville avait en revanche augmenté ses taux en 2022.

L'adjointe a également rappelé que si, depuis le 1^{er} janvier 2023, la ville de Guyancourt avait la possibilité de faire évoluer le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, elle a « décidé de ne pas le faire ». Ce qui devrait en partie soulager le portefeuille d'une partie des propriétaires.

Mais pas complètement parce que ce n'est pas pour autant que les impôts locaux, et notamment la taxe foncière des Guyancourtois, ne vont pas augmenter. Raison

pour laquelle, François Morton (DVG), le maire de Guyancourt, a repris la parole avant le vote des taux pour expliquer que les élus allaient devoir « répéter régulièrement que le taux de la TFPB (Taxe foncière sur les propriétés bâties, Ndlr) à Guyancourt n'augmente pas. » « Si je le dis, c'est parce qu'il va falloir faire beaucoup de pédagogie pour expliquer aux Guyancourtois que la part communale n'augmente pas, mais que néanmoins, la taxe foncière va augmenter par deux leviers qui sont l'augmentation des bases (État, Ndlr) et également l'augmentation de la part de Saint-Quentin-en-Yvelines », affirme l'édile. ■

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Répar'Café à la Maison du Mérantais

Un nouveau Répar'Café le samedi 29 avril à la Maison du Mérantais.

La Maison du Mérantais (en face du centre commercial Chamfleury, à Voisins-le-Bretonneux) propose un Répar'Café, le samedi 29 avril, de 9 h à 12 h. Le principe est simple : grâce à l'aide de bénévoles qui vous accompagnent et vous conseillent, vous pouvez pas à pas réparer gratuitement vos objets du quotidien. Grille-pain, fer à repasser, aspirateur, cafetière, petit électroménager, outil de jardin, vélo, trottinette, jouet, ordinateur, télévision..., quasiment tous les objets peuvent ainsi être remis en état de fonctionnement à l'exception, pour l'instant, des smartphones, des bijoux, des vêtements et des outillages thermiques. Généralement, ces Répar'Café sont organisés dans une ambiance amicale et conviviale autour d'un café ou d'un thé. Renseignements au 01 30 44 29 28.

Les taux des taxes locales à Guyancourt

Taux de la taxe sur le foncier bâti (TFB) : 33,62 %

Taux de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 102,06 %

Taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 12,23 %.

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

VOUS AVEZ DE BEAUX RESTES COMPOSTEZ !



**SQY
VOUS ÉQUIPE
EN COMPOSTEUR !**

**en pavillon,
en immeuble
ou dans votre quartier**

Réservez votre composteur sur
SQY.FR/COMPOSTEUR

Plus d'infos :

sqy.fr/dechets | dechets@sqy.fr

0 800 078 780 Service & appel gratuits

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Le 4 avril, les enquêteurs du groupe violences aux personnes de la Sûreté urbaine d'Élancourt ont placé en garde à vue une Élancourtoise de 50 ans, accusée d'avoir commis de multiples violences sur sa fille depuis plusieurs années. La victime, qui est aujourd'hui âgée de 20 ans, a raconté avoir reçu des gifles, des coups de poing, des étranglements au sol, des violences avec armes (bâtons, barres de fer, chargeurs, ceintures), ainsi que des morsures, pendant près de cinq ans.

Par ailleurs, la jeune fille a expliqué que sa mère avait également usurpé son identité sur les réseaux sociaux pour poster des vidéos en son nom.

La mère minimise les violences sur sa fille

La victime s'était présentée le 22 septembre 2022 à la gendarmerie de Rambouillet pour y dénoncer les faits. Elle avait raconté aux gendarmes le calvaire qu'elle subissait depuis des années, mais n'avait pas voulu porter plainte contre sa mère. Le dossier avait ensuite été transmis aux policiers d'Élancourt.

Des auditions de témoins et de la victime, les enquêteurs sont parvenus à établir des violences récurrentes et extrêmement graves ainsi

Élancourt Arrêtée pour des violences commises sur sa propre fille

Une mère de famille arrêtée à Élancourt car elle faisait vivre un enfer à sa propre fille, entre insultes, coups et usurpation d'identité.



Une femme de 50 ans a été arrêtée par la police à Élancourt car elle violentait sévèrement sa fille.

que des injures incessantes, de la part de la mère. Une ITT psychiatrique de trois mois a été délivrée à la jeune fille.

Durant sa garde à vue, la mise en cause a été entendue et n'a reconnu que partiellement les faits. Elle a déclaré avoir eu une relation fusionnelle avec sa fille, mais que celle-ci s'était dégradée depuis l'entrée au lycée de sa fille. Des disputes en avaient découlé. La mise en cause a uniquement avoué avoir tiré les cheveux de sa fille, l'avoir giflée et insultée ainsi qu'avoir usurpé son compte sur un réseau social. La mère a nié les déclarations des témoins qui ont été entendus, notamment au sujet des blessures et des bleus constatés sur

le corps de la jeune fille, des coups de poing assénés, ou des violences commises contre un lavabo.

Une expertise psychiatrique de la mère a conclu que la mise en cause pouvait être sanctionnée pénalement, car il n'y avait pas d'abolition ni d'altération de son discernement. Quant à sa fille, elle a décidé d'aller vivre chez sa grand-mère maternelle.

Sur instruction du parquet, la mise en cause a été déférée pour Convocation par procès-verbal avec placement sous contrôle judiciaire (CPVCJ) avec un jugement attendu le 12 septembre prochain. D'ici là, elle est placée sous contrôle judiciaire. ■

SQY Rodéos moto à Saint-Quentin-en-Yvelines : deux motos saisies

Deux rodéos urbains à Trappes et Plaisir et deux motos saisies par la police.

Le 19 avril, des rodéos moto ont été signalés dans plusieurs endroits de l'agglomération. Tout d'abord à Plaisir, dans l'avenue des Droits de l'Homme. Les policiers de la commune avaient mis en place, entre 17 h et 19 h, un dispositif anti-rodéo avec l'assistance d'un drone. À un moment, les forces de l'ordre ont aperçu un individu non casqué effectuant un rodéo sur la route, dans un parc ainsi que sur des chemins piétons. Le conducteur de la moto a fini par percuter un policier durant son interpellation. L'individu, un jeune âgé de

16 ans, a été placé en garde à vue et sa moto remise au commissariat. Le fonctionnaire a été blessé à la jambe gauche mais son pronostic vital n'a pas été engagé.

À 19 h 30, c'est à Trappes qu'un autre jeune, âgé de 15 ans, s'adonnait à un rodéo moto dans la rue de la Garenne à Bréfaud. Il a fini par chuter seul. C'est à ce moment-là que la Bac (Brigade anti-criminalité) l'a interpellé. Non blessé, il a été placé en garde à vue et la moto a été remise au commissariat de Trappes. ■

Les Clayes Ils dégradent un abribus avec un pistolet à billes d'acier

La police a appréhendé trois jeunes hommes pour dégradation de bien d'autrui en réunion et transport d'arme de catégorie D.

Trois jeunes hommes domiciliés à Plaisir et âgés de 18 et 22 ans ont dégradé, le jeudi 20 avril à 20 h 15, la vitre d'un abribus situé dans la rue du Gros Caillou, aux Clayes-sous-Bois, avec un pistolet à billes d'acier. Ils ont été arrêtés par les policiers. Quant à l'arme, elle a été retrouvée et confisquée. ■

Plaisir Une rixe éclate dans l'avenue des Sablons

Deux hommes se sont battus dans l'avenue des Sablons dans la soirée du jeudi 20 au vendredi 21 avril. L'un des deux, qui avait un couteau, a blessé l'autre avant d'essayer de s'échapper en taxi.

Une rixe a éclaté entre deux jeunes (l'un âgé de 19 ans habitant à Plaisir, l'autre âgé de 24 ans résidant à Dreux) dans l'avenue des Sablons, à Plaisir, le jeudi 20 avril à 22 h 50. Le plus âgé avait un couteau. Ce dernier a laissé la victime au sol avec une plaie au cuir chevelu avant de prendre la fuite. Les sapeurs-pompier n'ont pas déterminé si

sa blessure avait été provoquée par un coup de couteau ou une chute. Munie du signalement de l'auteur des violences, la Bac (Brigade anti-criminalité) l'a interpellé alors qu'il montait dans un taxi à proximité. L'arme n'a pas été retrouvée. La victime a été transportée à l'hôpital, ses jours ne sont pas en danger. ■

Magny-les-Hameaux Une femme condamnée pour des violences sur sa compagne et ancienne codétenue

Une femme a été condamnée par le tribunal judiciaire de Versailles le 21 avril pour des violences commises sur sa compagne, chez qui elle était hébergée.



Le tribunal judiciaire de Versailles a condamné une femme pour des violences commises entre février et avril 2023 sur sa compagne, chez qui elle vivait.

Le tribunal judiciaire de Versailles a condamné, le vendredi 21 avril, une femme de 24 ans à huit mois de prison avec sursis probatoire pendant deux ans pour des violences en récidive perpétrées sur sa conjointe et ancienne codétenue, chez qui elle vivait depuis plusieurs mois. La femme n'est pas inconnue de la justice, elle avait déjà été condamnée et incarcérée entre juillet 2021 et juillet 2022.

Les faits se sont déroulés entre février et avril 2023. Hébergée depuis trois mois chez la victime, qui était son ancienne co-détenue, la femme, dépendante à l'alcool et aux stupéfiants, faisait vivre un calvaire à sa compagne, qui l'hébergeait. Depuis plusieurs mois, insultes et gifles rythmaient le quotidien de la victime. C'est ainsi que dans la nuit du 19 au 20 avril, cette dernière, à bout, décide de porter plainte à la gendarmerie de Magny-les-Hameaux.

Présente lors du procès, la victime qui s'est constituée partie civile a déclaré : « Aujourd'hui je n'en peux plus. J'ai décidé de tourner la page. Je prends énormément sur moi et je pense qu'elle n'est pas prête à vivre une relation », a-t-elle déclaré au juge.

« Je lui demande pardon »

Le procureur de la République a demandé huit mois de prison dont quatre mois ferme sous mandat de dépôt. Finalement, la prévenue a obtenu la clémence du tribunal en écopant de huit mois de prison avec sursis probatoire pendant deux ans ainsi que d'une obligation de soins pour ses addictions diverses. Elle devra également verser 300 euros de dommages et intérêts à sa désormais ex-compagne et a interdiction de la contacter et de paraître à son domicile. « Je regrette et lui demande pardon », a déclaré la femme violente après le verdict. ■

Nous ouvrons la voie aux idées neuves



EUROVIA

**Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines**

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
saint-quentin-en-yvelines@eurovia.com

**Eurovia Ile-de-France
Agence de Montesson**

48, avenue Gabriel Péri
78360 Montesson
T/ 01 30 15 26 26 - F/ 01 30 15 26 45
montesson@eurovia.com



www.eurovia.fr

Rugby Fin de l'aventure pour l'URC78 en championnat

Le club saint-quentinois s'est incliné en quart de finale de Régionale 1 le 16 avril dernier sur le terrain de Chevreuse (32-20), et s'arrête donc à ce stade de la compétition.



Les joueurs de l'URC78 sont ici en possession du ballon, mais c'est bien Chevreuse qui s'est qualifié pour les demi-finales en l'emportant (32-20).

C'était un gros défi qui attendait l'Union rugby centre 78 (URC78). Le 16 avril dernier, le club né il y a quatre ans de la fusion entre le SQY rugby et l'ASMB rugby disputait son quart de finale du championnat de Régionale 1 sur la pelouse de Chevreuse. Qualifié en tant que 4^e de sa poule, l'URC78 avait fort à faire chez le leader de l'autre poule. Et l'URC78 y a cru un peu plus d'une mi-temps, puisque les Saint-Quentinoises se sont inclinés 32-20, malgré une belle opposition proposée.

« On savait qu'on affrontait l'ogre des Yvelines en Régionale 1, confie Lionel Garrigue, coprésident de l'URC78, contacté par *La Gazette*. On n'avait rien à perdre, donc on y est allés un peu, non pas la fleur au fusil, mais avec beaucoup de préparation, avec l'idée de les faire douter et pourquoi pas de remporter ce match. [...] On a réussi notre coup puisque, à [cinq] minutes de la fin de la 1^{re} mi-temps, on menait encore 10 à 3. »

Mais un essai transformé des locaux à la 35^e minute allait leur permettre de rentrer au vestiaire avec un score de parité de 10-10. Les Chevrotins ont ensuite pris le dessus après la pause et n'ont plus quitté leur avancée. « On a instillé le doute dans l'équipe adverse », juge Lionel Garrigue, estimant que, par la suite, « quelques blessures, quelques fautes de notre part, un carton rouge

notamment [à 20 minutes de la fin], pour un plaquage un peu irrégulier », ainsi que « la profondeur de banc » de Chevreuse, ont « fait la différence ».

Le coprésident tire malgré tout beaucoup de positif de ce match. « Pour moi, c'est le plus beau match de la saison, à tous les niveaux, affirme-t-il. Au niveau de l'ambiance, de la fraternité qu'il y avait entre les deux clubs, car un derby, ça ne se passe pas toujours comme ça. [...] Ça s'est un peu frictionné sur le terrain, mais gentiment. C'est normal, qu'il y ait quelques défis qui soient relevés sur le terrain, mais autour du terrain et dans les tribunes, il y avait vraiment côte à côte les deux clubs, qui se répondaient avec quelques tambours différents et des slogans [...], dans une ambiance vraiment très bon enfant. On a été très bien accueillis après au club house par le club et puis, le meilleur s'est imposé. »

Il tient ainsi à souligner « l'ambiance magnifique qu'il y avait dans le stade, les tribunes pleines » et assure avoir écrit à son homologue de Chevreuse pour le féliciter de l'organisation et de la victoire de son club. « Il m'a dit : "J'ai commencé à avoir des sueurs froides à la mi-temps" (rires) », en référence bien sûr au score de parité à l'issue du 1^{er} acte.

« Le plus beau match de la saison » et « la meilleure saison » depuis la fusion

Pour l'URC78, la saison s'arrête donc là. Lionel Garrigue dresse un bilan positif de l'exercice 2022-2023 : « Depuis la fusion [en 2019], c'est la meilleure saison. On est toujours en progression, l'année dernière on a dû terminer 5^{es} ou 6^{es} (5^{es}, Ndlr). Cette année, on termine 4^{es}, on joue les 1/4 de finale. »

Pour continuer sur cette voie, il faudra probablement se renforcer à l'intersaison, plusieurs joueurs cadres risquant de partir. Le coprésident confie en effet redouter certains départs dans l'effectif, citant notamment le cas de l'ouvreur Lucas Bourges, actuel 2^e meilleur buteur du championnat avec 204 points marqués, qui va quitter le club, direction la province pour un projet professionnel. En attendant, l'URC78 va devoir compenser les quatre mois qui séparent la fin de saison du club de sa reprise de l'entraînement (mi-août) en vue de la prochaine. « Il faut qu'on comble les trous qu'il y a dans le calendrier d'ici la fin du mois de juin », glisse Lionel Garrigue. ■

Baseball Journée spéciale pour les Cougars de Montigny ce dimanche

Le club recevra Rouen le 30 avril, pour son 1^{er} match à domicile de la saison, qui sera doublement particulier puisqu'il s'accompagnera d'un hommage à Annie Couton, son ancienne présidente, décédée en 2022.

Le 30 avril, les Cougars de Montigny-le-Bretonneux organisent un Opening day dans leur stade Jean Maréchal. Le club ignymontain recevra pour l'occasion Rouen, champion en titre, dans le cadre de la 6^e journée de la phase régulière de D1. Comme d'habitude, le 1^{er} match est prévu à 11 h 30, le 2^e à 14 h. Pour rappel, les deux équipes s'étaient affrontées en Normandie en ouverture du championnat le 19 mars, pour un résultat d'une victoire partout.

Dévoilement d'une plaque et terrain renommé en hommage à l'ex-présidente décédée

« C'est une journée un peu spéciale, car on a des cérémonies de prévues au nom d'Annie (Annie Couton,

ex-présidente du club, décédée l'année dernière, Ndlr), a déclaré l'actuel président, José De Araujo, sur *TV78* le 17 avril. En plus, c'est notre 1^{er} match à domicile. »

La mémoire d'Annie Couton, disparue fin 2022, sera donc respectée lors de cette journée. En plus d'avoir été à la tête des Cougars durant de nombreuses années, cette figure emblématique du sport ignymontain avait aussi été vice-présidente de la Fédération française de baseball. « Une plaque installée en tribune, à l'endroit où elle avait l'habitude de s'asseoir, sera dévoilée pour honorer la mémoire de cette figure du sport ignymontain. Le terrain portera son nom », détaille le journal *L'Ignymontain* du mois d'avril. ■

Omnisports Retour du Défisports à Magny du 26 au 28 avril

Trois jours riches en sport à Magny-les-Hameaux. Du 26 au 28 avril, l'annuel Défisports revient pour une nouvelle édition. Au gymnase Mauduit, les participants, âgés de 6 à 16 ans, pourront venir s'essayer à des jeux de précision, de lancer, de rapidité, de logique ou encore de réflexion et d'habileté, mais aussi du golf et de l'orientation. Ils pourront aussi tester les structures gonflables

mises en place. Autant de défis sportifs et ludiques. « Vous devrez remporter les défis afin de collecter des jetons qui permettront à votre équipe d'avancer sur le plateau de jeu », précise la Ville sur son site internet. À noter que le 28 avril, sera proposée une nocturne pour toute la famille avec possibilité de se restaurer sur place. Détails sur magny-les-hameaux.fr. ■

Football Tenu en échec, Maurepas chute à l'avant-dernière place

Le chemin de croix se poursuit pour l'AS Maurepas dans ce championnat de R3. Le club ne compte que deux victoires sur les cinq derniers mois, pour dix défaites, et désormais un match nul, concédé lors le 23 avril, à domi-

cile face à Maisons-Alfort (1-1). Les Maurepasiens sont désormais avant-derniers de leur poule, et donc reléguables. Prochain rendez-vous le 14 mai chez la réserve de Saint-Maur, 5^e de la poule, qui comprend 12 équipes. ■

Handball Les Ignymontaines battues chez le leader, Plaisir-Les Clayes se relance

Il n'y a pas eu d'exploit pour les handballeuses de l'AS Montigny-le-Bretonneux, qui se sont inclinées chez le leader Béthune (31-29), le 22 avril lors de la 20^e journée de N2. Les Ignymontaines sont 5^{es} de leur poule de 12 équipes, à deux journées de la fin. Le même jour, Plaisir-Les Clayes l'a emporté chez l'avant-dernier, Dreux (32-

26), et se reprend après sa défaite face au leader, Saint-Mandé. Les hommes de Benjamin Modeste remontent à la 8^e place de leur poule de 12 équipes, s'éloignant ainsi quelque peu du spectre de la relégation (les 3 derniers mais aussi les plus mauvais 9^{es} descendent), alors qu'il reste encore trois journées dans ce championnat de N3. ■

L'URC78 lance une section rugby-santé

Depuis le 31 mars, l'URC78 a lancé, à l'instar d'autres club dans les environs, une section rugby-santé. « C'est dans le cadre d'une loi qui prévoit le sport sur ordonnance, explique Lionel Garrigue, coprésident du club. C'est un rugby complètement adapté. [...] C'est du rugby à 5 à toucher, donc il n'y a pas de plaquages. [...] On n'est pas obligés d'aplatir le ballon derrière la ligne, le seul franchissement de la ligne permet de valider un essai... »

Cette section, mixte, s'adresse aux personnes, « qui viennent avec une prescription médicale, [...] des

gens qui sont atteints de pathologies diverses », poursuit-il, citant par exemple « l'obésité, des cancers, le diabète... ». « On cherche à lutter contre la sédentarité, donc c'est typiquement ce genre de moment de convivialité qu'on cherche », affirme Lionel Garrigue. Pour l'instant, « 4 à 6 personnes » ont intégré cette section, selon le codirigeant. Elle sont encadrées par Peggy Lefort, éducatrice spécialisée, diplômée en sport-santé, et Julien Rebolledo, kiné. Les séances, gratuites, ont lieu les vendredis de 18 h à 19 h au stade Boniface, à Élan-court. Renseignements sur urc78.fr et à l'adresse accueil@urc78.fr.

WATELET T.P.



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipement urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

N'hésitez pas à nous contacter, nous étudierons ensemble vos besoins et nous vous proposerons une solution adaptée



73, rue des Pêchers - 78370 PLAISIR

Tél.: 01 30 14 18 18 - Fax : 01 34 60 46 02 - e-mail : plaisir@watelet-tp.fr

www.watelet-tp.com

Élancourt Une nouvelle animation pleine d'énigmes à France Miniature

Dans La France des légendes, proposée depuis cette année, les visiteurs doivent déjouer le sortilège de la fée Morgane en résolvant des énigmes dans tout le parc à l'aide de cartes et de QR codes.



Les visiteurs utilisent des cartes les envoyant devant certaines maquettes de monuments, et doivent résoudre différentes sortes d'énigmes.

C'est parti pour une nouvelle saison à France Miniature. Le parc élancourtois aux 117 monuments français à taille réduite a rouvert le week-end du 8 avril, et les visiteurs ont pu, quelques jours plus tard, découvrir une nouvelle attraction. Après Koh-Lanta l'année dernière, c'est La France des légendes qui est la curiosité cette année.

Les visiteurs sont alors plongés dans « un pays enchanté et mystérieux, La France des légendes », et doivent « déjouer les sorts de la fée Morgane qui veut semer le chaos sur la France » en jetant un sortilège donnant vie aux créatures légendaires des régions de l'Hexagone, indique France Miniature sur son site internet. Ils se voient distribuer des cartes à leur arrivée au parc. Celles-ci les envoient devant certaines maquettes de monuments, munies de QR code. À l'aide des cartes et de leur téléphone, ils devront résoudre différentes sortes d'énigmes (questions suivant des visionnages de

vidéos, points à relier, textes à trous, labyrinthes). Dix cartes, correspondant à dix étapes et dix énigmes à résoudre, sont proposées, avant de trouver la formule permettant de briser le sortilège de la fée Morgane et d'emprisonner cette dernière.

Les visiteurs se rendant à France Miniature les 25 avril et 2 mai auront peut-être la chance de croiser trois comédiens pendant qu'ils arpenteront le parc. Ceux-ci jouent le rôle de Jean La Frousse, la fée Mélusine et Nicolas Flamel, trois personnages intégrés au jeu. « C'est vraiment un travail de collaboration avec cette équipe et le Duo Diapason qui a créé et écrit ce parcours unique pour France Miniature », explique Marianne Edvire, responsable communication du parc, lors de l'inauguration du jeu, le 12 avril. « On a vraiment voulu, avec les codes des escape games, vous proposer, en famille, de découvrir France Miniature autrement. Vous êtes tous de la région, plus ou moins des locaux qui connaissez bien France Miniature, et on a voulu vous montrer qu'il y avait 1 000 façons de découvrir le parc, et de le redécouvrir surtout. »

Cette nouvelle animation s'inscrit dans la politique de France Minia-

ture, qui affirme vouloir proposer chaque année des nouveautés à ses visiteurs. « Il faut se renouveler, donner de nouvelles choses à nos visiteurs. Et puis, de l'animation, de l'animation », souligne Claire Vedrinne, la nouvelle directrice du parc, qui a succédé il y a deux mois à Fabrice Lallour (voir encadré). *Notre objectif, c'est que nos visiteurs, quand ils viennent ici, soient complètement dépayés, qu'ils sortent des soucis de leur quotidien, des soucis familiaux, des soucis de travail, des retraites à 64 ans... C'est l'objectif, et ce jeu du sortilège de la fée Morgane nous y aide bien.* »

Elle dresse un bilan positif du week-end de réouverture, au début du mois, marqué par le jeu de piste de Pâques. « On a eu beaucoup de monde, les gens ont découvert ce nouveau jeu, on a eu plutôt de très bons retours, donc on se dit qu'on est sur la bonne voie. Les attractions plaisent toujours autant, et notre souhait, c'est aussi de développer un petit peu tout ça, assure-t-elle. Il y avait du monde dans les allées, et c'est de bon augure pour toute la saison. » À noter que La France des légendes est payant : 4,50 euros en plus du tarif d'entrée du parc (billets de 20 à 26 euros). Le jeu sera disponible jusqu'à la fin de la saison, le 5 novembre. Renseignements sur franceminiature.fr et au 01 30 16 16 30. ■

Montigny-le-Bretonneux Plus que quelques jours pour découvrir le jeu des Archives départementales

Les Archives départementales proposent jusqu'au 30 avril le jeu L'Énigme, entièrement jouable sur leur site internet.

Jusqu'au 30 avril, les Archives départementales des Yvelines, situées à Montigny, proposent sur leur site internet un nouveau concours, intitulé L'Énigme. Ce jeu intègre ses participants à l'équipe des Tisseurs du temps, « une agence d'experts chargée de traquer de fausses informations répandues par des pirates du temps », précisent les archives sur leur site internet. « Parviendrez-vous à identifier les informations et à rétablir la vérité ? Perspicacité, patience, curiosité, des qualités qu'il vous faudra mon-

trer pour mener des recherches efficaces et contrer les pirates du temps », poursuivent les archives.

Le concours est ouvert à tous, mais une catégorie spécifique est destinée aux collégiens yvelinois. De nombreux lots sont à gagner. Le 1^{er} prix de la catégorie « Collégiens des Yvelines » est un kit de robotique LEGO Mindstorms Education, le 1^{er} prix grand public est un iPad. Détails et règlement du concours sur archives.yvelines.fr. ■

SQY Les médiathèques de Villepreux, Maurepas et Guyancourt font leur cinéma

Durant les vacances de Pâques, les médiathèques Le Nautilus, Le Phare et Jean Rousselot organisent plusieurs projections jeune public.

Durant les vacances de Pâques, plusieurs médiathèques du réseau des médiathèques de SQY organisent des animations jeune public en lien avec le cinéma.

Les mangas à l'honneur à Guyancourt

À la médiathèque Le Nautilus, à Villepreux, se tient le Cinétilus, le 26 avril de 15 à 17 h. Le film projeté évoquera « une chienne [qui] se remémore ses différentes vies auprès des maîtres qui l'ont accueillie et lui ont offert un foyer », indique SQY sur son site internet. Avec eux, elle a partagé beaucoup d'affection et de belles et

fascinantes histoires malgré les difficultés de la vie. » Sur réservation, renseignements au 01 30 96 17 50.

À Maurepas, la médiathèque Le Phare propose du 28 avril au 5 mai, de 15 h à 17 h, plusieurs projections de films. Accès libre, réservations sur kiosq.sqy.fr. Les fans de mangas ont eux rendez-vous le 3 mai au même créneau horaire à Guyancourt, à la médiathèque Rousselot, pour une projection pour petits et grands spécial studio Ghibli, du nom de la célèbre société de production de films d'animation japonais. Accès libre, réservations possibles sur kiosq.sqy.fr. ■

SQY Appels à artistes pour la Fête de la musique à Coignières et Plaisir

Les artistes et/ou groupes désirant se produire dans ces communes le 21 juin ont respectivement jusqu'au 3 et 5 mai pour envoyer leurs candidatures.

La Fête de la musique, qui se tiendra comme chaque année le 21 juin, approche à grands pas et les communes relaient des appels pour les artistes désirant se produire sur leur territoire à cette occasion. À Coignières, par exemple, l'événement sera célébré pour la 4^e année dans le parc de la Prévenderie. Les musiciens/chanteurs amateurs ou professionnels ont jusqu'au 3 mai pour envoyer leur dossier de candidature (par courriel à evenementiel@coignieres.fr, par courrier postal adressé au service événementiel de l'hôtel de ville, ou en le déposant à l'accueil en mairie). Il faudra ensuite passer

par l'étape d'une audition, le 16 mai à 19 h à l'espace Daudet. Détails sur coignieres.fr.

Une sélection fin mai

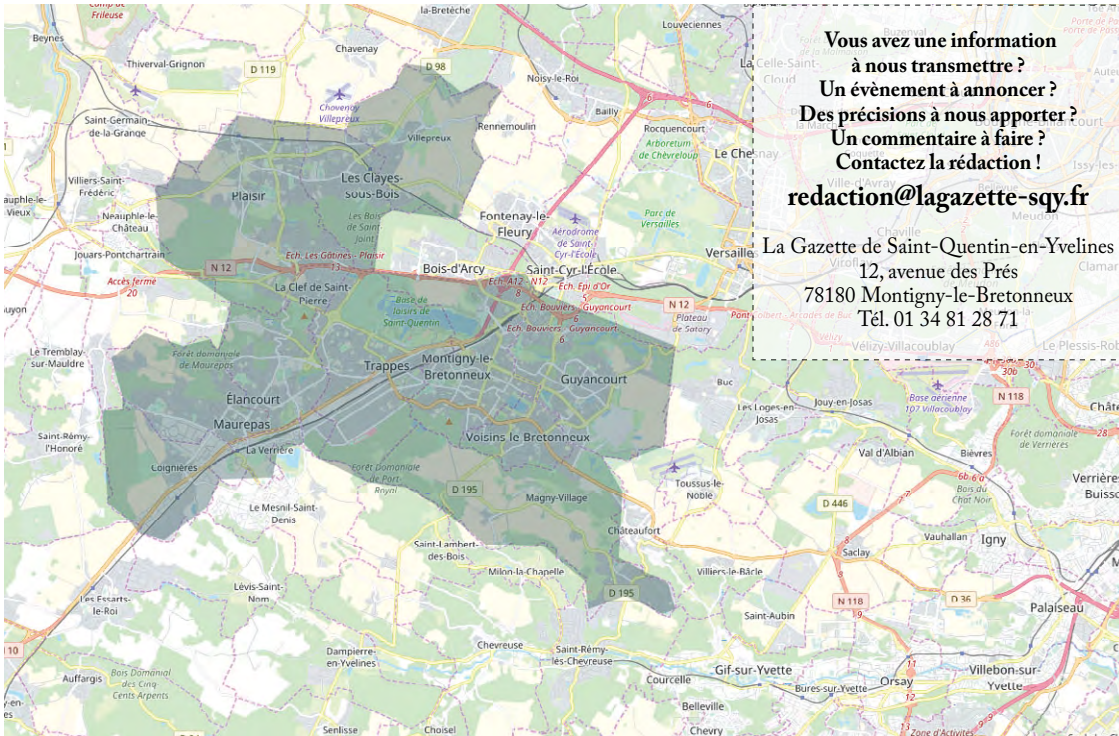
À Plaisir, les artistes groupes ou solo peuvent envoyer leur candidature jusqu'au 5 mai à plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr. « Pour participer, envoyez un lien vidéo ou audio de vos performances ainsi qu'un descriptif de votre groupe. Une sélection sera faite fin mai en fonction des candidatures reçues », détaille la commune. Renseignements au 01 30 79 63 28 ou sur ville-plaisir.fr. ■

Guyancourt Journée intergénérationnelle autour des jeux des années 80 et 90 ce vendredi

Le Rubik's Cube, la Gameboy, la collection J'aime lire, les caps. Des noms qui feront replonger certains en enfance. Certains de ces jeux, il sera peut-être possible de les retrouver le 28 avril au pavillon Waldeck-Rousseau, à Guyancourt. Les mai-

sons de quartier et centres sociaux de la Ville y organisent de 14 h à 20 h une après-midi se voulant festive et intergénérationnelle. Une après-midi « pour se plonger ou se replonger au cœur de l'univers des années 80-90 », indique la municipalité

sur son site internet, ajoutant que « jeux d'arcades, musique, livres, expositions, jeux de récré et plus encore » seront proposés. L'entrée est gratuite sans inscription, une restauration payante sur place est proposée par l'association Anim'Europe. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 04-2023
Edité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

		6	3		9	4	2	
	4		5	6			1	
	1	3	4	9		7	5	
3		1	6				2	
		9		2	8	1	3	4
2	8	4	1		5		7	
			2				9	7
6	9	7						3
1	2	8	9	7	3	4	5	

SUDOKU : niveau difficile

	8			9		6	
		2	4			1	5
			6	1		8	
		5		7		9	
			8				3
8	3	7	9	6			
	2			4	6	1	3
	4	6	1	2	7		

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 217 du 18 avril 2023 :

6	2	9	7	8	4	1	5	3
1	3	4	5	9	2	7	8	6
7	8	5	1	3	6	4	2	9
4	6	3	8	5	1	9	7	2
9	7	2	4	6	3	8	1	5
5	1	8	2	7	9	6	3	4
8	5	6	9	2	7	3	4	1
3	4	7	6	1	5	2	9	8
2	9	1	3	4	8	5	6	7

8	1	5	7	9	4	2	6	3
3	2	9	6	1	8	4	5	7
4	6	7	5	2	3	9	8	1
5	9	1	8	6	7	3	4	2
7	8	3	1	4	2	6	9	5
2	4	6	3	5	9	1	7	8
9	5	4	2	8	1	7	3	6
6	7	2	9	3	5	8	1	4
1	3	8	4	7	6	5	2	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Pitch Immo
pense l'immobilier différemment,
à vos côtés,
et localement pour être plus
proche de vos attentes.

Nous construisons un immobilier
responsable, humain, intégré
localement, au service de la ville
et pensé pour la qualité de vie.



UNE MARQUE ALTAREA

PITCHIMMO.FR

0 800 123 123

Service & appel
gratuits

Illustration non contractuelle due à une libre interprétation de l'illustrateur et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire de la Résidence Onyx à Saint-Cloud (92). Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 €. RCS Paris 422 989715 - ibiza - Novembre 2021

The logo for Sepur, featuring the word "Sepur" in a bold, white, sans-serif font with a white swoosh underline that starts under the 'p' and ends under the 'r'.

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

5 802.46

TONNES DE CO2 EVITÉES EN 2022

Grâce à l'utilisation des cuves
OLEO 100

**UN PAS DE PLUS VERS NOTRE
OBJECTIF ZÉRO CO2!**